



## CONVENTION POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE

### Aménagement du lac de la Dathée

*« Quelle stratégie locale et intercommunale pour renforcer les activités culturelles et de loisirs d'un site écologique à préserver »*

Entre les deux parties suivantes

**Intercom de la Vire au Noireau**

20 rue d'Aignaux - 14 500 Vire Normandie  
représentée par son Président, M. Marc-Andreu Sabater,

**L'État, représenté par la DDTM du Calvados**

10 boulevard Général Vanier - CS 75224 - 14 052 Caen cedex  
représenté par son directeur M. Laurent Mary,

**Ci-après désignés par « les partenaires »**

### IL EST CONVENU CE QUI SUIT

#### Préambule

Le lac de la Dathée est une retenue artificielle constituant une réserve d'eau pour la ville de Vire-Normandie et ses alentours. Pour faire face aux impacts du changement climatique et permettre de répondre aux besoins du développement du territoire, la préservation de la qualité de cette retenue ainsi que de son bassin d'alimentation constituent un enjeu majeur pour la collectivité.

En parallèle de sa fonction 'ressource en eau', ce site a vu se développer au fil du temps une offre de loisir : golf, base nautique, capacités d'hébergement. Aujourd'hui il compte parmi les lieux de fréquentation touristique du territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau et est à ce titre repéré par les collectivités comme un site à développer :

- ✓ la commune nouvelle de Vire-Normandie (limitrophe du lac sur la rive sud / commune associée de St Germain de Tallevende) envisage, dans le cadre de la révision actuelle de son PLU, d'introduire des OAP sur de nouveaux secteurs dont éventuellement celui de la Dathée,
- ✓ la commune nouvelle de Noues de Siennes (limitrophe du lac sur la rive nord / commune associée de St Manvieu Bocage) intègre, dans le PADD du PLUi « Pôle de proximité de Saint-Sever » en cours d'élaboration, le développement du site en lien avec les pratiques sport/nature.

Mais comment procéder au développement économique du site tout en respectant la mission essentielle de réserve d'eau, qui exige le maintien d'une ressource de très bonne qualité ? Quelles activités sont-elles possibles, et quelles doivent être les conditions d'accueil optimale ? Est-il possible d'envisager des liens entre le développement du site et les activités voisines, notamment agricoles ?

Pour apporter des réponses à ces questions, l'intercom de la Vire au Noireau en charge de l'urbanisme et du développement territorial souhaite travailler dans le cadre d'un projet tutoré avec deux promotions de l'université de Caen-Normandie :

- les 2<sup>ème</sup> année du DUT Carrières Sociales, option Gestion Urbaine, de l'IUT d'Alençon
- les 2<sup>ème</sup> année du Master MADURA -*Aménagement Durable, Urbanisme Rénové et Assistance à maîtrise d'ouvrage*- de l'UFR SEGGAT-*Sciences Economiques, de Gestion, de Géographie et d'Aménagement du Territoire*-.

Ces deux cursus forment les étudiants à une approche opérationnelle de l'urbanisme (diagnostic multiscale, élaboration de projet de territoire, traduction en plan d'aménagement et mise en œuvre juridique).

Les travaux menés tout au long de l'année (1 jour par semaine + 2 semaines sur place) en collaboration étroite avec les partenaires permettront de :

- réaliser un diagnostic approfondi du site et de ses enjeux avec l'interview des principales parties prenantes (approche des représentations du site par les acteurs) ;
- élaborer des scénarios d'aménagements possibles, avec les préconisations en matière d'urbanisme ;
- proposer et tester des modalités d'interventions, à même de faciliter la mise en œuvre les aménagements, modalités intégrant des actions à court, moyen et long terme.

Les services de l'État assure un accompagnement de la collectivité concernant l'avenir de ce site, tant en matière de gestion de la ressource en eau et de préservation de la biodiversité, qu'en matière de développement territorial et de planification.

**D'où le présent partenariat entre l'Intercom de la Vire au Noireau et la DDTM14, pour le financement de cette étude relative à la définition d'une stratégie de développement et d'aménagement du site du lac de la Dathée.**

#### **Article 1<sup>er</sup> : Objet du projet**

Les partenaires s'engagent à financer et participer à la hauteur de leurs moyens, afin de garantir la bonne réalisation d'une étude portant sur les stratégies de développement économique du lac de la Dathée et les aménagements induits. Cette étude sera réalisée via un projet tutoré mené avec deux promotions de formations de l'université de Caen-Normandie : les 2<sup>ème</sup> année du DUT Sciences Sociales spécialité « gestion urbaine » de l'IUT d'Alençon et les 2<sup>ème</sup> année du Master MADURA de l'UFR SEGGAT de Caen.

La présente convention a pour objet de préciser les modalités de collaboration entre les parties.

#### **Article 2 : Contenu du partenariat**

L'Intercom de la Vire au Noireau est le maître d'ouvrage de l'étude.

La DDTM accompagne le projet sur le plan financier et technique. Ainsi la DDTM participe :

- au financement de l'étude à hauteur de 1 500,00€ (budget prévisionnel annexé à la présente convention)
- au suivi l'étude tout au long de sa réalisation, du lancement à la restitution finale.

#### **Article 3 : Durée**

L'étude sera réalisée sur l'année universitaire d'octobre 2020 à juin 2021.

La présente convention est donc prévue pour cette même période.

#### **Article 4 : Modalités de règlement**

La participation de l'État sera versée au maître d'ouvrage à l'issue de la réalisation complète de l'étude.

Pour ce faire, le maître d'ouvrage déposera une demande écrite pour le règlement de la participation de l'État sur le portail sécurisé Chorus Pro à l'adresse suivante : <https://chorus-pro.gouv.fr>

La demande devra comporter les trois informations suivantes :

- le numéro SIRET de l'État : 11 000 201 100 044,
- la référence de l'engagement juridique qui sera communiqué par la DDTM14 dès l'engagement réalisé,
- le code du Service Exécutant (code SE) qui traitera la facturation : AGRAC14014.

Ces éléments sont indispensables pour l'acheminement et le traitement de votre demande de paiement.

Le versement se fera sur le compte bancaire suivant ouvert au nom la ville de Vire-Normandie :

Banque : Banque de France

Code banque : 30001

Code guichet : 00244

Compte n° : F1410000000

Clé Rib : 06

Domiciliation : BDF Caen

Le RIB correspondant est joint en annexe à la présente convention.

#### **Article 5 : Résiliation de la convention**

Tout manquement de l'une ou l'autre des parties aux obligations de la présente convention pourra entraîner sa résiliation de plein droit un mois après mise en demeure d'exécuter par lettre recommandée avec accusé de réception restée infructueuse, sans préjudice de tout dommage et intérêt.

En cas de suspension ou rupture de la convention, quelque en soit la cause, le montant de la participation de la DDTM correspondra au prorata de la mission réalisée, prorata évalué au regard des éléments produits et actions réalisées sur le terrain.

Fait en deux exemplaires originaux,

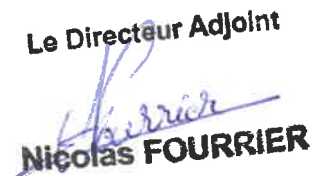
le 29.09.2020

Pour l'Intercom de la Vire au Noireau



Pour la DDTM du Calvados

**Le Directeur Adjoint**



**Nicolas FOURRIER**

## Annexe : Budget global prévisionnel de l'action

Réalisation d'une étude relative au développement et à l'aménagement du lac de la Dathée

Maître d'ouvrage : Intercom de la Vire au Noireau

CHARGES		PRODUITS	
<u>UFR SEGGAT / IUT d'ALENCON</u>	€	<u>Intercom de la Vire au Noireau</u>	1 500,00 €
Frais de déplacement étudiants et enseignants (réunions, ateliers, terrains,)	1 000,00 €		
Matériel ateliers (impressions, petit matériel, fournitures, ...)	500,00 €	<u>DDTM 14</u>	1 500,00 €
Logistique hébergement des étudiants et enseignants (ateliers)	3 240,00 €	<u>Mairie de Vire-Normandie</u>	1 305,00 €
Temps d'encadrement de l'atelier	<i>non valorisé</i>	<u>Mairie de Noue de Sienne</u>	435,00 €
		Temps d'encadrement de l'atelier par le DUT d'Alençon et l'Université de Caen	<i>non valorisé</i>
<b>Total</b>	<b>4 740,00 €</b>	<b>Total</b>	<b>4 740,00 €</b>
<b>Total pour l'atelier pédagogique</b>	<b>4 740,00 €</b>	<b>Total pour l'atelier pédagogique</b>	<b>4 740,00 €</b>

## Annexe : RIB du maître d'ouvrage

### RIB de la **TRESORERIE DE VIRE**

**BANQUE DE France**

**Relevé d'identité Bancaire**

Titulaire **TRESORERIE DE VIRE**  
Domiciliation **BDF CAEN**

Identification nationale (RIB)

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30001	00244	F1410000000	06

**IBAN FR79 3000 1002 44F1 4100 0000 006**

**Identifiant Swift de la BDF (BIC) BDFEFRPPCCT**